

# Cirque de l'Essonne, un site à préserver

Publié le 27/09/2016



*Publié le 27/09/2016*

Le cirque de l'Essonne est un lieu exceptionnel. En pleine ville – Villabé, Lisses et Corbeil-Essonnes –, face aux anciennes cités Darblay, un vaste espace circulaire serti par des bois est maintenu cultivé. Un écrin de verdure que le conseil départemental de l'Essonne et ses partenaires entendent bien préserver.

Pour concrétiser cette volonté de sauvegarde et de partage du cirque de l'Essonne, **un plan d'aménagement des espaces naturels** a été mis en place en concertation avec les villes limitrophes.

Tout d'abord, le programme a pour but de **protéger une mosaïque de milieux naturels fragiles** : une zone cœur de 130 ha et des abords naturels composés de coteaux boisés et de friches (68,9 ha).

Mais ce plan a également l'ambition de **mélanger les usages humains** : des espaces agricoles (52,3 ha), une Amap (1,5 ha), des jardins familiaux (4,3 ha), et des espaces verts et de loisirs (4,6).

Point d'orgue au projet, **la création d'accès, des chemins de randonnée et des belvédères** qui permettront une réappropriation de ce lieu d'exception par les habitants. Un programme fédérateur à la hauteur de l'enjeu environnemental.